



**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON**

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
DU BRIANÇONNAIS, DES ECRINS, DU  
GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS**

**Conseil syndical n°30 du : 12 mai 2021**

**Délibération n° : 2021.016**

Page 1 sur 2

**Objet : Adhésion au groupement de commande assurance Cyber Risques du Centre de Gestion des Hautes Alpes**

Par suite d'une convocation en date du 4 mai 2021, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont rassemblés en la mairie de Villard Saint Pancrace le 12 mai 2021 sous la Présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS

Étaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
<b>Communauté de communes du Briançonnais – 5/5 Voix</b>			
Arnaud MURGIA	<i>Excusé</i>	Éric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Claudine CHRETIEN	<b>Présente</b>	Vincent FAUBERT	<i>Absent</i>
Émilie DESMOULINS	<b>Présente</b>	Gabriel LEON	<i>Excusé</i>
Pierre LEROY	<b>Présent</b>	Emeric SALLE	<i>Absent</i>
Jean-Marie REY	<b>Présent</b>	Marine MICHEL	<b>Présente</b>
<b>Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 2/4 voix</b>			
Dominique MOULIN	<b>Présent</b>	Guillaume DEJY	<i>Absent</i>
Michel MOURONT	<b>Présent</b>	Michel MOUTTE	<i>Absent</i>
Mathieu ANTOINE	<i>Absent</i>	Maxime BERARD	<i>Absent</i>
Hervé WADIER	<i>Excusé</i>	Valérie GARCIN EYMEOD	<i>Absente</i>
<b>Communauté de communes du Pays des Écrins – 2/2 voix</b>			
Cyrille DRUJON D'ASTROS	<i>Excusé</i>	Marie BAILLARD	<b>Présente</b>
Alice PRUD'HOMME	<b>Présente</b>	Patrick VIGNE	<i>Absente</i>

\*\*\*

**Vu**

Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

La réglementation du Code de la Commande Publique notamment l'article L2113-7 ;

La convention constitutive du groupement de commandes pour l'assurance Cyber-Risques jointe à la présente convention ;

L'avis du bureau du 07 avril 2021.

**CONSIDERANT**

L'intérêt pour le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras de rejoindre ce Groupement de commandes, pour la période 2022-2025.



<b>DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON</b>
<b>POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS</b>
<b>Conseil syndical n°30 du : 12 mai 2021</b>
<b>Délibération n° : 2021.016</b>
<b>Page 2 sur 2</b>

**Objet : Adhésion au groupement de commande assurance Cyber Risques du Centre de Gestion des Hautes Alpes**

**APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :**

Nombre de membres en exercice	11	Nombre de suffrages	9
Nombre de membres présents	9	Nombres de membres représentés	0
Nombre de suffrages exprimés		9	
Pour	9	Contre	0
		Abstention	0

**LE CONSEIL SYNDICAL**

Décide d'adhérer au groupement de commandes pour les assurances Cyber Risques pour la période 2022-2025 ;

Approuve la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre de gestion des Hautes-Alpes coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer et notifier les marchés selon les modalités fixées dans cette convention ;

Autorise le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, dans l'éventualité où la phase de définition des besoins ait présenté l'intérêt pour la collectivité d'adhérer au groupement ;

Décide que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,  
Pierre LEROY

